



**09_48 PC 2 Plan de masse
des constructions à modifier
PC 5 Plan des toitures**

Bât. à modifier
niveau R+2

Bât. à modifier
niveau R+1

Bâtiment à modifier au RDC

Bâtiment à modifier
niveau entresol

Bâtiment à modifier
niveau entresol

Bât. à modifier
niveau R+1